## LA 3<sup>ème</sup> PRÉPA-MÉTIERS





LA 3<sup>ème</sup> Prépa-métiers Accueille des élèves motivés Envisageant plutôt une poursuite de scolarité en lycée professionnel Ou en formation par alternance.

Ce dispositif permet de :

- ▶ préparer le Diplôme National du Brevet (DNB)
- ou le Certificat de Formation Générale (CFG)
- ▶ et de construire l'orientation de fin de 3ème

L'accent est mis sur la découverte des métiers et des formations, avec notamment :

- ▶ **DEUX STAGES** d'observation en milieu professionnel (le premier en novembre, le second en mars)
- DES RENCONTRES avec des professionnels (anciens élèves chefs d'entreprises, visites d'ateliers...)
- ▶ DES PARTICIPATIONS à des forums des métiers et des formations
- ▶ DES ÉCHANGES INDIVIDUELS sur les accès aux métiers avec les familles, les professeurs et les spécialistes de l'orientation

A l'issue de l'année de troisième prépa métiers, les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves de 3ème.

Ils sont prêts à intégrer une 2<sup>nde</sup> Bac Professionnel et/ou certains CAP. Une poursuite d'études vers les voies générales ou technologiques reste également possible.



## LA 3<sup>ème</sup> PRÉPA-MÉTIERS



Enseignements		Horaires hebdomadaires indicatifs
2	Français	<b>5 h</b> dont 1h de consolidation
{√ <u>+x³</u> × -	Mathématiques	<b>4,5 h</b> dont 1h de consolidation
<b>@</b>	Histoire-Géographie-EMC	3 h
$\Rightarrow \in$	Anglais	5,5 h
齐	<b>Education Physique et Sportive</b>	3 h
	<b>Enseignements artistiques</b>	1 h
4	Enseignements de sciences et technologie	3 h
<b>.</b>	Enseignement de découverte des métiers et de formations professionnelles	5 h
TOTAL:		30 h

## **COMMENT Y ACCÉDER?**

**En fin de classe de 4**ème, vous et votre enfant devez adresser une demande d'admission en "prépa-métiers" au Principal du collège.

Après avis favorable du conseil de classe, une commission académique examine la demande de passage en 3ème «prépa-métiers». Cette commission accorde ou refuse la demande. Elle communique sa décision à l'établissement scolaire et à la famille.



## **QUELQUES PROJETS CONCRETS...**



